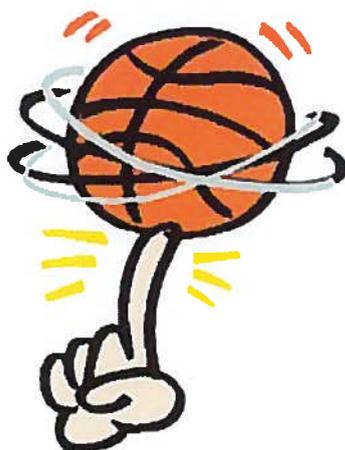




ASSEMBLEE GENERALE
SAMEDI 23 JUIN 2018
A LIEVIN

Procès Verbal



Ligue Régionale Hauts De France de Basket Ball

**PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE
LIEVIN – 23 JUIN 2018**

Thierry BALESTRIERE, Secrétaire Général de la FFBB ouvre l'Assemblée Générale Extraordinaire

APPEL DES CLUBS - M. DORMIEU

COMITE DEPARTEMENTAL DU NORD

Nombre de clubs :	156	
Nombre total de voix :		25485
Nombre de clubs présents ou représentés :		115
Nombre de voix des clubs présents ou représentés :		20974

DISTRICT CAMBRESIS

Nombre de clubs : 14 représentant 1683 voix
Nombre de clubs présents ou représentés 10 représentant 1359 voix

Sont absents : *BC ESCAUDOEUVRES – BC LANDRECIES – BC MASNIERES – UNION SAULZOIR MB*

DISTRICT DOUAISIS

Nombre de clubs : 18 représentant 2432 voix
Nombre de clubs présents ou représentés 17 représentant 2261 voix

Sont absents : *BC PEVELE*

DISTRICT MARITIME

Nombre de clubs : 23 représentant 3586 voix
Nombre de clubs présents ou représentés 17 représentant 2841 voix

Sont absents : *BC BIERNOIS – DUNKERQUE MBC - GRAVELINES BESLA – BC LEFFRINCKOUCKE – BC TETEGHEM – LES HUTTES BASKET*

DISTRICT TERRIEN

Nombre de clubs : 66 représentant 13157 voix
Nombre de clubs présents ou représentés 53 représentant 11251 voix

Sont absents : *HALLUIN EB – LEERS OSBB - LEZENNES BC – LILLE BASKET- LILLE BCSMP - LILLE SUD BBSC – MONS EN BAROEUL BAC – NIEPPE DREAM TEAM BB – SAINGHIN WEPPE LCJMPT – SEQUEDIN OSM - IC TOURCOING – WATTIGNIES/TEMPLEMARS AS – WAVRIN WEPPE BB*

DISTRICT VALENCIENNOIS

Nombre de clubs : 34 représentant 4602 voix
Nombre de clubs présents ou représentés 18 représentant 3262 voix

Sont absents : *BC BOUCHAIN – BC BRILLON – CONDE BASKET –FERRIEROIS BC – ESCAUDAIN PORTE DU HAINAUT – HAULCHIN BCM - HAUTMONT USO – BC HELESMES – HERIN FJEP – ASB LOURCHES – ASG LOUVROIL – MARLY ESB – NEUVILLE SUR ESCAUT BC- BC THIANT – RSC VALENCIENNES – BC WAVRECHAIN S/DENAIN.*

COMITE DEPARTEMENTAL DU PAS DE CALAIS

Nombre de clubs : 100
Nombre total de voix : 12978
Nombre de clubs présents ou représentés : 77

Nombre de voix des clubs présents ou représentés : 11249
Dont 11249 présents et représentés 1729

DISTRICT ARTOIS

Nombre de clubs : 30 représentant 3968 voix
Nombre de clubs présents ou représentés 24 représentant 3512 voix

Sont absents : *AL VIMY – ARRAS OUEST US – AVION CS – BAPAUME BC – COURRIERES AS – AS VENDINOISE*

DISTRICT BETHUNOIS

Nombre de clubs : 19 représentant 2376 voix
Nombre de clubs présents ou représentés 18 représentant 2351 voix

Est absent : *AIGLON BASKET ESSARS*

DISTRICT BOULONNAIS

Nombre de clubs : 26 représentant 3411 voix
Nombre de clubs présents ou représentés 15 représentant 2459 voix

Sont absents : *AMBLETEUSE BM – ECAULT FL – EURO OPALE WIMILLE WIMEREUX – EQUIHEN PAJM – ETAPLES AS – MARQUISE AL – FJEP PONT DE BRIQUES – RINXENT HYDREQUENT BC – BC LEONARD – AL SAMER – ALEB WIMEREUX*

DISTRICT CALAISIS-AUDOMAROIS

Nombre de clubs : 24 représentant 3212 voix
Nombre de clubs présents ou représentés 20 représentant 2927 voix

Sont absents : *AS PETIT COURGAIN – BC SAINT FOLQUIN – GAME CONTEST 370 – BC OYE PLAGE MARITIME*

COMITE 02

Nombre de clubs : 20 représentant 2550 voix
Nombre de clubs présents ou représentés : 17 représentant 2480 voix

Sont absents : *HARLY BBC – ESSIGNY SAINT MARTIN BASKET – GRUGIES SPORTS LOISIRS*

COMITE 60

Nombre de clubs : 34 représentant 5114 voix

Nombre de clubs présents ou représentés : 28 représentant 4477 voix

Sont absents : *AGGLOMERATION CREILLOISE B – MOUY BASKET – JA MOYENNVILLE – US ST LEU ESSERENT BB – SENLIS BASKET – AS THOUROTTE*

COMITE 80

Nombre de clubs : 16 représentant 2086 voix

Nombre de clubs présents ou représentés : 15 représentant 2025 voix

Est absent : *USO ALBERT*

Le nombre total de voix étant de	48177	
Le quorum est de	24089	
Le nombre total des clubs est de	252	
Le nombre de voix présentes ou représentées est de		41205

Je déclare valables les délibérations de l'Assemblée générale de ce jour, ainsi que les délibérations de l'Assemblée Générale de ce jour.

Thierry BALESTRIERE, nous lit la finalisation du protocole de fusion.

« L'assemblée générale, après avoir entendu les explications du Président de séance, prend acte de la résiliation définitive de la fusion avec effet au 23 juin 2018 au soir, telle qu'approuvée par les assemblées générales respectives de la Ligue Régionale Nord / Pas de Calais et de la Picardie de Basket Ball, et approuve les valeurs définitives des apports tels qu'ils ont été présentés.

L'assemblée générale, en conséquence de la résolution qui précède, constate la résiliation définitive de la fusion-absorption de le Ligue Régionale de Picardie, par la Ligue Régionale Nord / Pas de Calais à compter de ce jour, et par suite, la dissolution sans liquidation de l'association absorbée.

L'assemblée générale, constate, en conséquence de ce qui précède, la perte de la personnalité juridique de l'association absorbée, Ligue Régionale de Picardie de basket ball, à compter de ce jour ».

Cette mesure est adoptée à l'unanimité.

Il invite M. Paul MERLIOT et David ATTAR pour signer le traité de fusion.

Il lit ensuite l'adoption d'une résolution fixant le terme du 1^{er} mandat 2020.

« L'assemblée générale après avoir entendu les explications du Président de séance et pris acte des dispositions du Code Du Sport imposant l'alignement des mandats avec le calendrier des Olympiades, décide que le terme des nouveaux mandats sera exceptionnellement fixé à l'issue de l'assemblée à tenir en 202 et appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos en 2020. »

Cette mesure est adoptée à l'unanimité.

Thierry BALESTRIERE clôture l'assemblée générale extraordinaire et ouvre l'assemblée générale ordinaire.

Il nous informe avant de passer au vote, que le comité directeur sera composé de :
27 membres à élire, dont au moins 9 femmes, 5 représentants territoriaux et 1 médecin.

Il explique le déroulement de cette dernière ainsi que le vote électronique.

Il invite les clubs à procéder au vote.

En attendant les résultats du 1^{er} tour, Jacques DENEUX et Elizabeth COESTIER-DASSONVILLE effectuent le tirage des Opens de Pré-Nationale qui auront lieu les 22-23 septembre prochain.

Pour l'Open Féminin – Site de LAMBERSART BLM

SO ARMENTIERES 2 / RONCHIN BC 2
LP TEMPLEUVE / BF ESCAUDAIN PH
JA ONNAING / COB CALAIS 2
AS LOON PLAGE / CO TRITH PH
PP NEUVILLE en FERRAIN 2 / DUNKERQUE MBC 2
CŒUR DE FLANDRE / USO BRUAY LA BUISSIERE

Pour l'Open Féminin – Site de NOGENT

NOGENT BBC / ST QUENTIN JSC
ESQUESNOY BRETEUIL / ASG GAUCHY
VERBERIE BC / BB VILLERS BRETONNEUX
ESC LONGUEAU / AAE BOHAIN

Pour l'Open Masculin – Site de LAMBERSART JF

BB SANTES / USM BEUVRAGES 1
BC LIEVINOIS 2 / AS LOON PLAGE 2
BBC COULOGNE / BC BLENDÉCQUES ST OMER
JF LAMBERSART 1 – LL COMINES
BC SAINT MARTIN BOULOGNE / US RONCQ 1
PP NEUVILLE en FERRAIN / BC BETHUNOIS
CALAIS BASKET 2 / BC ORCHIES 2

Pour l'Open Masculin – Site de Gouvieux

GRICOURT BASKET / MARGNY 2
SOISSONS CUFFIES NBB / AMIENS SCBB
GOUVIEUX 1 / CHAUNY
MONTATAIRE / BEAUVAIS BCO
ESC LONGUEAU AMIENS 2 / NANTEUIL HAUDOIN BCC
PONTPOINT CS / ASG GAUCHY

En attendant les résultats du 1^{er} tour, Thierry BALESTRIERE propose de répondre aux éventuelles questions.

Intervention de M. Daniel VANSTEENE, AL COUDEKERQUE BRANCHE :

« Nous avons reçu récemment un document de la FFBB, concernant les formulaires de mutations et de licences T, que j'ai trouvé particulièrement incompréhensible, j'ai d'ailleurs écrit à ce sujet mais je n'ai pas encore eu de réponse. En tout cas, je comprends que nous ne pouvons pas utiliser les nouveaux formulaires de mutation avant le 1^{er} juillet, or la période de mutations est du 1^{er} au 30 juin donc pour ceux qui ont des anciens formulaires, pas de souci. Par contre ceux qui ont des nouveaux, ne peuvent plus accueillir de muter dans leur club ! »

Réponse de Thierry BALESTRIERE :

« Effectivement, j'ai vu ta question et j'ai transféré très vite pour avoir des éléments de réponse, car je savais que je venais à l'AG des Hauts-De-France, mais je suis en difficulté, car je n'ai pas la réponse précise. Il ne faut pas que ce soit un problème bloquant au niveau des mutations de joueurs, utiliser vos imprimés, car je n'ai pas en tête les choses qui auraient évoluées pour les mutations. »

Intervention de M. Daniel VANSTEENE, AL COUDEKERQUE BRANCHE :

« Merci pour la réponse, je voudrais juste ajouter, que c'est un peu dommageable que nous recevions des informations aussi tardivement, en sachant que nous sommes en pleine période de renouvellement, etc... cela serait bien je pense de l'avoir avant ! »

Réponse de Thierry BALESTRIERE :

« Tu as tout à fait raison, j'ai passé les messages, pour que l'année prochaine, on puisse anticiper un peu plus sur ces informations »

Intervention de Mme Nadine LEFEBVRE, SM PETITE SYNTHÉ DUNKERQUE :

« Je voudrais ajouter une petite question sur les mutations. L'année dernière, nous étions semble-t-il, précurseur au niveau du CD59, nous pouvions faire les mutations par mail. Or cette année, la FFBB a mis son veto sur ce procédé, avec le retour du recommandé avec accusé de réception.

Alors j'ai deux choses, savoir si vous restez vraiment sur cette décision, et deuxièmement, vous alerter sur tout d'abord le coût, sachant qu'un recommandé coûte un peu plus de 5 euros, ainsi que la contrainte, d'aller à la Poste car nous ne sommes pas tous retraités ! Nous avons des activités professionnelles, à l'heure du numérique, je trouve qu'il est important que la FFBB accompagne les clubs, aussi bien les clubs PRO que les clubs de masse et nous facilite la vie ! »

Réponse de Thierry BALESTRIERE :

« Deux éléments de réponse : tout d'abord, pourquoi le recommandé ? Pas pour vous ennuyer mais c'est le seul aujourd'hui qui permette de tracer la date d'envoi et cela est important pour l'attribution des licences JC1 (en période normale) ou JC2 (en période exceptionnelle) mais aujourd'hui, on ne peut avoir la date d'envoi, si envoi par mail »

Intervention de Mme Nadine LEFEBVRE, SM PETITE SYNTHÉ DUNKERQUE :

« Si, car vous avez la date d'envoi du mail, avec une confirmation de lecture et accusé de réception.

Et pour travailler dans une administration, je peux vous dire que les mails sont acceptés comme preuve officielle ».

Réponse de Thierry BALESTRIERE :

« Pour l'instant c'est comme cela, mais on va lancer un chantier sur la dématérialisation de la licence, et la question que tu poses fera partie du package. Une information pour l'année prochaine, et cela nous l'avons écrit dans nos textes, on admettra la licence dématérialisée sur smartphone, c'est-à-dire que le joueur de basket pourra scanner sa licence et pourra présenter en lieu et place sa licence sur son téléphone. Ce sera recevable l'année prochaine !! C'est bien mais ce que nous souhaitons c'est la dématérialisation complète du process. »

Intervention de Mme Nadine LEFEBVRE, SM PETITE SYNTHÉ DUNKERQUE :

« Je vous entends, mais votre réponse ne me convient que partiellement, puisque dans le département du Nord, nous avons quelque chose d'efficace et d'opérationnel, alors pourquoi ne pas le laisser fonctionner ! »

Réponse de Thierry BALESTRIERE :

« Il est trop tard, pour changer la règle, mais je vais proposer à nos experts juridiques, pour demander à ce que votre mode de fonctionnement puisse être mis en place ».

Intervention de Mme Nadine LEFEBVRE, SM PETITE SYNTHÉ DUNKERQUE :

« Merci, j'ai une autre question sur le Basket Santé.

Nous nous sommes lancés dans le Basket Santé cette année et nous nous sommes rendu compte que quelqu'un qui a une licence basket santé ne peut être ni entraîneur, ni dirigeant. Cela veut dire que la seule solution, c'est de basculer sur une licence loisirs qui elle autorise toute fonction ou une JC.

Cependant, cela peut poser problème dans les appels à projets, notamment avec la municipalité. Ces joueurs-là ne sont pas répertoriés comme basketteur santé, or ils ont un certificat médical pour officier en tant qu'entraîneur et pour être dirigeant il n'en faut pas, donc pourquoi cette restriction ? »

Réponse de Thierry BALESTRIERE :

« Concernant la licence basket santé, nous n'avons pas imaginé tous les cas possibles, c'est l'expérience de terrain qui nous fait adapter les règles et dans toutes les dispositions d'offre de licences on se doit de se poser ce genre de question »

Intervention de M. Gérard LECAILLE, ACS HOYMILLE :

« Pour nous faciliter la vie, vous ne pourriez pas éditer les certificats médicaux encore un peu plus petits !! Pour que l'on puisse tout inscrire !! Il n'y a pas de place par exemple pour inscrire correctement la taille !! Car c'est très compliqué pour nous de les remplir, car nous n'en avons pas qu'un »

Réponse de Thierry BALESTRIERE :

« Ah oui, tu penses que le format est trop petit, je note que cela est compliqué... »

Intervention de M. Georges SPITAEELS, PP NEUVILLE EN FERRAIN :

« D'après la ligue, vous n'avez toujours pas envoyé les règles de participation en Pré-Nationale, c'est-à-dire les couleurs de licences autorisées dans ce championnat, ma question est, est-ce qu'un joueur hors CEE peut participer à ce championnat ? »

Réponse de Thierry BALESTRIERE :

« De mémoire, les règles de participation qui s'appliquent à la Pré-Nationale sont les mêmes que celles du championnat de Nationale 3, étant donné que cette division est qualificative à la N3 elle est soumise aux mêmes de participation, et ces dernières sont disponibles. »

Intervention de M. Frédéric HAZEBROUCK – BC MARCK EN CALAISIS :

« J'ai deux questions à vous poser. 1^{ère}, d'un point de vue financier, pouvez-vous nous expliquer pourquoi vous augmentez les licences tous les ans, alors que la FFBB fait du bénéfice, qu'elle a de nouveaux contrats publicitaires ? Alors de temps en temps, au lieu de penser que grands clubs, aux grands joueurs qui représentent le basket, il faudrait penser aux petits clubs qui ont de plus en plus de mal à avoir des licenciés, et quand on participe à l'Assemblée Générale, on leur dit que nous sommes obligés d'augmenter les licences ? »

Réponse de Thierry BALESTRIERE :

« Je réponds à ta question, à savoir que le prix de la licence que tu paies en tant que club, en fait il est composé de 3 prix, le prix donné par la FFBB auquel s'ajoute une part régionale, et départementale. Il y a une volonté de la FFBB de laisser libre les Ligues et Comités de fixer leur part en fonction de leur projet. Moi je ne peux te répondre que sur la partie fédérale, à savoir que pendant 3 saisons, la FFBB n'a pas augmenté ses licences, et cette année

nous avons décidé d'augmenter légèrement le prix des licences, c'est un choix que l'on assume pleinement ».

Intervention de M. Frédéric HAZEBROUCK – BC MARCK EN CALAISIS :

« 2^{ème} question, concernant la Coupe de France, avez-vous plus ou moins d'engagement de clubs ? »

Réponse de Thierry BALESTRIERE :

« Nous sommes revenus à l'ancienne formule où tous les clubs sont libres de s'engager, avec des bonus sportifs pour l'arrivée à certains niveaux. Les Ligues organisent des phases territoriales, et parfois, il y a aussi dans certaines ligues, des bonus.

Intervention de M. Frédéric HAZEBROUCK – BC MARCK EN CALAISIS :

« Pourquoi ne pas faire comme au football et éventuellement donner des équipements ? Car pour les petits clubs, qui reçoivent toujours, ils doivent assumer pleinement les frais d'arbitrage ?

Réponse de Thierry BALESTRIERE :

« Il faut profiter des rendez-vous avec ce que tu appelles les gros clubs, de faire de cette rencontre un évènement festif et faire tourner ta buvette. Pour les dotations textiles c'est très compliqué. La FFBB reverse déjà une somme par territoire, où les clubs en bénéficient, au travers d'actions et quelques soit le nombre de licenciés ».

Intervention de M. Benjamin PLANCOT, Président du Comité de la Somme :

« Par rapport à la numérisation de la licence, très bien, par contre je trouve qu'une photo simple de la licence est un piège, il ne faudra pas présenter une carte d'identité avec cela ? »

Réponse de Thierry BALESTRIERE :

« Moi sincèrement si un gamin en U13 ou U15, avec son smartphone et sa photo de licence sur son téléphone, moi à titre perso, on ne va prendre aucun risque, d'autant qu'il n'est pas sûr d'avoir une pièce d'identité, l'important est que le club soit vigilant et que la personne soit bien licenciée, on ne risque pas grand-chose ! »

Intervention de M. Benjamin PLANCOT, Président du Comité de la Somme :

« Sur une équipe Seniors, où la personne mettrait une autre photo sur la licence, je pense qu'il serait mieux, puisqu'on l'on doit donner une adresse mail de chaque licencié, de demander un double numérique sur l'adresse mail fournie, et ensuite avec une simple pièce d'identité là on en parlerait plus ! Alors que là prendre une photo qui pour moi reste assez compliqué !

Réponse de Thierry BALESTRIERE :

« Le scan de la licence c'est le produit provisoire, car j'espère que sur la saison 2019/2020 on aura le produit numérique et on ne se posera plus ce genre de question. »

Intervention de Mme Nadine LEFEBVRE, SM PETITE SYNTHÉ DUNKERQUE :

« J'en profite pour vous poser une question sur les affiliations, nous recevons notre affiliation avec un premier prix pour cette dernière et un deuxième prix pour 2 revues. Cela fait des années que je demande de ne recevoir qu'un seul exemplaire de cette revue, car cela me suffit et je paye pour rien. Par contre cette année, vous êtes malins à la FFBB vous n'avez mis qu'une seule ligne avec le prix uniquement de l'affiliation, mais on sait qu'on paye les 2 revues. Donc, je voudrais savoir pourquoi nous sommes obligés de payer pour 2 revues ? »

Réponse de Thierry BALESTRIERE :

« Le nombre de revue est proportionnel au nombre de licenciés. Cela fait partie du prix de l'affiliation, puisque faisant partie de la « famille fédérale » vous avez accès aux informations de la FFBB.

De plus, la revue fédérale est sympa et met à l'honneur les territoires et tous les clubs. »

Intervention de M. Michel COMIANT, OS AIRE SUR LA LYS :

« Est-ce que dans votre revue fédérale, il y a un poste s'intitulant - Vœux émis par les clubs ? Si oui comment vous les faire parvenir ? Car au niveau local et régional on n'entend plus parler de cette rubrique dans les assemblées générales ».

Réponse de Thierry BALESTRIERE :

« Je vais vous répondre, car lorsque je suis arrivé comme secrétaire général de la FFBB, j'ai fait supprimer la commission des vœux. Pourquoi ? On estime aujourd'hui qu'avec tous les outils modernes, qu'avec toutes les rencontres telles, que cette AG se sont des bons moyens également de transmission pour les vœux ».

M. DORMIEU prend la parole pour les résultats du 1^{er} Tour de l'élection au Comité Directeur

Nom	Prénom	Comité Départemental d'origine	Nombre de Voix obtenues	% Voix obtenues	ELU/ELUE
AMMOUR	Samir	Oise	13 331	32,37%	
ATTAR	David	Oise	13 744	33,37%	
BARBRY	Nathalie	Nord	30 339	73,66%	ELUE
BLONDELLE	Jean-Jacques	Oise	11 149	27,07%	
BRANDT	Christel	Nord	30 723	74,59%	ELUE
CATTELE	Alain	Nord	28 987	70,38%	ELU
COESTIER-DASSONVILLE	Elizabeth	Nord	30 092	73,06%	ELUE
CREPIN	Matthieu	Nord	24 928	60,52%	ELU
DANEL	Orlane	Nord	37 365	90,72%	ELUE
DEHU	Sébastien	Aisne	22 271	54,07%	ELU
DENEUX	Jacques	Pas-de-Calais	28 527	69,26%	ELU
DERUWEZ	Olivier	Nord	33 926	82,37%	ELU
DESMIS	David	Nord	22 691	55,09%	
DESRUMAUX	Jean-Luc	Nord	28 662	69,59%	ELU
DEVOS	Christian	Nord	26 665	64,74%	ELU
HANNEDOUCHE	Martine	Pas-de-Calais	21 794	52,91%	
HAZEBROUCK	Frédéric	Pas-de-Calais	15 991	38,82%	
HEMBERT	Sophie	Nord	31 914	77,48%	ELUE
JORE	Philippe	Pas-de-Calais	27 354	66,41%	ELU
KELNER	Jean-Paul	Oise	14 397	34,95%	
LEFEBVRE	Nadine	Nord	34 404	83,53%	ELUE
LEIGNEL	Monique	Nord	35 828	86,98%	ELUE
LEPRETRE	Gérard	Somme	19 112	46,40%	
LEROY	Bertrand	Pas-de-Calais	23 881	57,98%	ELU
LY SIN CHENG	Jean-Michel	Pas-de-Calais	28 724	69,74%	ELU

MERLIOT	Paul	Pas-de-Calais	32 029	77,76%	ELU
MEURISSE	Jean	Nord	23 744	57,65%	ELU
MOLLET	Daniel	Oise	14 595	35,43%	
NONNON	Martine	Nord	34 755	84,38%	ELUE
NYS	Pierre	Nord	21 523	52,25%	
PEPIN	Claude	Somme	16 703	40,55%	
PROVOTAL	Christian	Nord	23 147	56,20%	
PRZYBYLA	Michel	Pas-de-Calais	33 592	81,56%	ELU
RUWET	Loredana	Nord	31 154	75,64%	ELUE
SAMAILE	Jean-Pierre	Nord	16 985	41,24%	
TARTARE	Jean-Michel	Pas-de-Calais	30 642	74,39%	ELU
VANCOILLIE	Cédric	Nord	20 874	50,68%	
VANDENABEEL	Maurice	Oise	16 821	40,84%	
VANHAMME	Bertrand	Nord	25 554	62,04%	ELU
VERKINDT	Bernard	Nord	26 200	63,61%	ELU

Après avoir énoncé les résultats, M. DORMIEU informe l'Assemblée, qu'il y aura un 2^{ème} tour pour élire comme il se doit, un représentant de l'Oise, ainsi qu'un représentant de la Somme.

Il informe les candidats, que si un ou plusieurs d'entre eux veulent retirer leur candidature, c'est possible auprès de lui.

Les clubs sont invités à rendre leur boîtier en échange duquel, ils recevront un mug avec le logo de la nouvelle Ligue des Hauts-De-France.

M. Thierry BALESTRIERE fait une présentation du projet FFBB 2024 et du Club 3.0.

M. DORMIEU proclame les résultats du 2^{ème} Tour.

Nom	Prénom	Comité Départemental d'origine	Nombre de Voix obtenues	% Voix obtenues	ELU/ELUE
AMMOUR	Samir	Oise	6472	16,53%	
ATTAR	David	Oise	5607	14,32%	
BLONDELLE	Jean-Jacques	Oise	4066	10,38%	
KELNER	Jean-Paul	Oise	6055	15,46%	
LEPRETRE	Gérard	Somme	21 803	55,68%	ELU
MOLLET	Daniel	Oise	9379	23,95%	ELU
PEPIN	Claude	Somme	15 947	40,73%	
VANDENABEEL	Maurice	Oise	7732	19,75%	

M. DORMIEU demande à toutes les personnes qui ont été élus, de bien vouloir se retirer pour procéder à l'élection du Président.

M. DORMIEU donne la parole au doyen du nouveau comité directeur, Monsieur Jacques DENEUX, pour la proclamation du Président de la nouvelle Ligue Hauts-De-France de Basket Ball

M. MERLIOT Paul a été élu à l'unanimité des 25 membres présents et devient donc le 1^{er} Président de la Ligue Régionale des Hauts de France de Basket Ball

M. MERLIOT fait une courte allocution :

« Je voudrais vous remercier et remercier mes collègues du Comité Directeur de m'avoir porté à la tête de la nouvelle Ligue des Hauts de France de Basket Ball.

C'est évidemment pour moi un grand honneur que de diriger cette grande Ligue.

Je mesure déjà la lourde tâche qui m'attend.

Le territoire ne se limite plus à la région Nord/Pas de Calais, mais s'étend jusqu'au Nord de l'Île de France. Un sacré challenge.

Néanmoins, nous avons dans le domaine technique, de l'arbitrage, sportif, disciplinaire et financier, bien anticipé les choses.

Je constate avec joie que beaucoup de clubs picards ont intégré les championnats de jeunes la saison prochaine. Cela est très encourageant pour la suite.

La fusion est un formidable vecteur de développement et d'échanges pour les 2 secteurs.

Picards et nordistes ont eu souvent une histoire commune, des valeurs communes et nul doute que ce rapprochement est une aubaine pour notre Basket Ball Régional ».

M. MERLIOT présente le budget prévisionnel et les dispositions financières et nous lit la résolution en vue de l'accomplissement des formalités.

LIGUE HAUTS-DE-FRANCE DE BASKET BALL

BUDGET PREVISIONNEL 2018/2019

CHARGES		PRODUITS	
AFFILIATIONS	57900	AFFILIATIONS	67000
LICENCES	918500	LICENCES	1215000
MUTATIONS	79700	MUTATIONS	159300
SALAIRES BRUT	260000	ENGAGEMENTS SENIORS	41300
CHARGES SOC.	90000	ENGAGEMENTS JEUNES	10020
MATERIEL	10000	COTISATIONS REGIONALES	30000
PHOTOCOPIES	77000	COTISATIONS ARBITRES	5000
COTISATIONS	3000	COTISATIONS OTM	1300
POLE SANTE	800	RISTOURNE CF	23000
HONORAIRES	6000	RISTOURNE FFBB HOSSELET	15900
IMPOTS TAXES	7000	PEREQUATION ARBITRES	350000
ASSURANCES	5000	EMPLOI DRJS (DT)	9000
AFFRANCHISSEMENTS	14000	EMPLOI CR	10000
TELEPHONE	6000	SUVENTION CR	44000
EAU ELECTRICITE	4000	FFBB Pôle Espoirs	27800
PEREQUATION ARBITRE	350000	PRODUITS FINANCIERS	6000
MEDICAL POLE	10000	PARTENARIATS	4000
PENSIONS POLES	140000	CNDS	35000
COMMISSIONS	101000	FFBB Médical	3000
RECOMPENSES	12000	PENSIONS POLE familles	125000
ASSEMBLEES GENERALES	10000		
DIVERS-IMPREVUS	19720		
TOTAL	2181620	TOTAL	2181620

Budget prévisionnel adopté à l'unanimité.

« L'assemblée générale confère tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou extrait du présent procès-verbal pour effectuer tous dépôts, formalités et publications nécessaires.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

M. MERLIOT remercie tous les clubs et M. Dominique MALBRANQUE, Président du BC LIEVINOIS, qui lui remet un cadeau. Monsieur MERLIOT invite les clubs au pot de l'amitié.

**Le Président,
Paul MERLIOT**

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Paul Merliot', written over a horizontal line.